

FICHE DE DÉPÔT D'IDÉE

jusqu'au 30 septembre 2020

QUI ÊTES-VOUS ?

Un collectif de citoyens

Une association

Nom de l'association ou du collectif :

Un particulier

J'ai moins de 20 ans

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone : E-mail :@.....

VOTRE IDÉE ?

Donnez un titre à votre idée :

Décrivez l'idée que vous proposez (1500 caractère maximum) :

en vous aidant des questions suivantes : Pourquoi déposez-vous cette idée dans le cadre du Budget participatif ? En quoi pensez-vous qu'elle est utile ?

Quels équipement ou aménagement seraient, selon vous, nécessaires pour mettre en œuvre votre idée ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Choisissez la catégorie qui correspond le mieux à votre idée (un seul choix possible) :

- Développement durable, environnement et cadre de vie
- Solidarité et développement local
- Culture et patrimoine
- Sport
- Transport et mobilité
- Numérique

Où votre idée pourrait-elle être mise en œuvre (commune, canton...) ?

Selon vous, quel serait le coût pour mettre en œuvre votre idée ? (Montant maximal du soutien par le Budget participatif : 12 000 €)

COMMENT RENVOYER CE FORMULAIRE ?

Par e-mail :

budgetparticipatif@dordogne.fr

Par courrier sous pli non affranchi :

Conseil départemental Dordogne-Périgord
Budget participatif
Autorisation 47647
24055 PERIGUEUX CEDEX



Un fois votre idée déposée, vous serez contacté.e par le Conseil départemental pour vous accompagner dans la transformation de cette idée en projet à soumettre au vote du Budget participatif Dordogne-Périgord.

